



Demande de carte de sejour après 10 ans de vie en france

Par **az75**, le 24/11/2010 à 13:53

Bonjour,

je suis un jeune de 34 ans, et je vis en France depuis novembre 2000, j'ai du faire des demandes de régularisation à plusieurs reprises, par regroupement familial, par contrat de travail, mais malheureusement même en ayant la quasi grande partie de ma famille qui vit en France de nationalité française y compris mon père, je n'ai jamais pu décrocher aucun titre à ce jour.

aujourd'hui j'ai vécu 10 ans en France, j'estime avoir le droit total d'être régularisé par la loi du 27 décembre 1968 dite (la loi des 10 ans), c'est pourquoi je fais appel à tous les gens qui sont déjà passés par cette situation et qui ont réussi à avoir leur titre de séjour, je vous pris de m'aider en me communiquant toute démarche a suivre, est ce mieux de prendre un avocat? est ce que je peux y aller me présenter moi même à la préfecture? concernant les preuves de vie sur le sol français pendant les 10 ans quels sont les documents qui servent et qui ne servent pas de preuve? tel que les documents bancaires sont il ou pas accepté ?

est ce qu'une promesse d'embauches pourrait aussi m'aider ?

**concernant le justificatif de domicile, est ce que y'aura une enquête là dessus ? etc etc je vous pris de me donner tout renseignement à ce sujet ça me ferait gagner du temps car là je suis vraiment en retard je devais déjà avoir un dossier en cours . cordialement
AZ**

PS: je vous remercie de bien prendre mon appel à l'aide au sérieux et me répondre sérieusement

Par **Domil**, le 24/11/2010 à 15:09

Il faut deux documents par année prouvant la résidence en France.

Par **Domil**, le 30/11/2010 à 14:51

attention, les gens recrutant ainsi sont souvent des escrocs

Par **asma55**, le **31/01/2015** à **08:42**

Mme Ben hassine, si vous avez quelque chose à dire il y le forum, sinon ne rentrez pas profiter de la détresse des gens.

Par **asma55**, le **31/01/2015** à **08:42**

Mme Ben hassine, si vous avez quelque chose à dire il y le forum, sinon ne rentrez pas profiter de la détresse des gens.